



Hervé Morin, président de la Région, a voulu être rassurant sur le « rapprochement » des deux orchestres normands. Il y aura une seule formation, une même enveloppe budgétaire, une direction artistique et deux sites.

Il y a eu en juin 2019 la création de Normandie lyrique et symphonique avec l'[Opéra de Rouen Normandie](#), le [Théâtre de Caen](#) et l'[Orchestre régional de Normandie](#) pour produire et diffuser de grandes œuvres orchestrales. « *C'était une incitation à construire ensemble* », précise Catherine Morin-Desailly, sénatrice de la Seine-Maritime et présidente de la commission Culture, Tourisme, Attractivité de la Région Normandie. En trois saisons, les productions communes ont été au nombre de 16, notamment [la dernière consacrée aux musiques russes et dirigée par Ben Glassberg](#), directeur musical de l'Opéra de Rouen Normandie, en novembre 2021.

Au moment de l'annonce de la construction de cette plateforme, personne n'avait évoqué une seconde étape. Hervé Morin en a fait part le 16 novembre 2021 aux

musiciennes et musiciens à l'issue d'une répétition commune au Théâtre des Arts. Ce sera un « *rapprochement* » — et non une fusion — des deux formations normandes, l'orchestre de l'Opéra de Rouen Normandie et l'Orchestre régional de Normandie. Ce qui a engendré quelques mécontentements et interrogations. Lundi 6 décembre, entre Catherine Morin-Desailly et Patrick Gomont, vice-président de la Région en charge de la Culture et du Patrimoine, le président de La Normandie a souhaité apporter des précisions sur cette nouvelle réunification.

Une année de concertation

Il y a la volonté de « *porter une ambition plus grande* », indique Hervé Morin. « *C'est un projet innovant, ambitieux à caractère national pour tous les territoires* », poursuit la présidente de la commission. Avoir un tel orchestre pour la Normandie doit ainsi permettre de proposer « *une palette complète allant de la musique de chambre aux œuvres symphoniques* », assure le président de la Région. « *Aujourd'hui, il y a des programmes qui ne peuvent pas être joués* », regrette Catherine Morin-Desailly. Autres avantages, selon les élus : garantir une présence et une visibilité plus grandes de l'orchestre sur toute la Normandie, mener davantage d'actions culturelles et artistiques, diversifier les publics. « *Le projet permet de consolider le parcours des artistes avec la perspective d'évolution de manière positive* », ajoute Patrick Gomont. Et « *la reconnaissance de ce projet* », comme le souhaite Hervé Morin, sera l'obtention du label Orchestre national en région.

Pour organiser ce mariage entre les deux orchestres, le président de la Région veut se donner une année de réflexion avec les artistes et les équipes administratives. « *J'ai posé des préalables. Nous continuerons à être sur deux sites. Rien ne s'oppose à ce que les musiciens de Caen restent à Caen et les musiciens de Rouen restent à Rouen. Il devra y avoir une ambition pour porter une politique en faveur de la musique qui soit reconnue* ». Deux lieux et à terme « *une seule direction artistique* » et « *une harmonisation des statuts* », remarque Hervé Morin.

Les deux orchestres sont deux entités avec des missions différentes. L'Orchestre régional de Normandie est une association, basée à Mondeville, avec un budget de 2,6 millions d'euros et 18 musiciens et musiciennes qui sillonnent le territoire de la région avec des projets artistiques singuliers. Sur les 13,5 millions d'euros de l'Opéra de Rouen Normandie, un EPCC (établissement public de coopération culturel), 4,2 sont fléchés pour l'orchestre avec 40 musiciennes et musiciens. Hervé

Morin le martèle, l'objectif n'est pas de faire des économies. Les deux enveloppes allouées par la Région, principal financeur des deux structures, se retrouveront dans un pot commun pour atteindre un peu plus de 9 millions d'euros (7,6 pour l'Opéra de Rouen Normandie et 1,75 pour l'orchestre régional de Normandie). Il reste désormais à écrire une feuille de route — une nouvelle rencontre est prévue en janvier 2022 — et à rassurer encore. « *La phase opérationnelle sera pour 2023* ».

- photo : Arnaud Bertereau